



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

**DATE DE CONVOCATION
3 AVRIL
DATE D’AFFICHAGE
3 avril 2026**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27
Présents : 24
Votants : 27

OBJET

ELECTION DES MEMBRES DU
CONSEIL D’ADMINISTRATION DU
CCAS

Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0



Transmise en sous-préfecture le

Publiée le

Notifiée le

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ-ALAIS**

L’an deux mille vingt-six, le 10 avril 2026 à 20 h 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pascal HILF, Maire.

Étaient présents : Messieurs et Mesdames HURTREL, ALLARD, MIHOUB, ANDRIEU, CHAILLOUX, MARRE, FOURNIER, HUMBERT, PHALIPPOUX, HEM, COGULET, NAULEAU, LEVACHER, WALTER, FLAMENT, GUIHARD, ORGE, PESCHEUX, LEFOUR, LARGUIER, SERRA, BARBAT, BENKEMOUN,

Étaient absents excusés :

Madame Sabrina SOARES
Madame Bernadette MARCHAL
Monsieur Brady MERLEN

Donne pouvoir à :

Madame Patricia HURTREL
Monsieur Pascal HILF
Madame Katia LARGUIER

DELIBERATION

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DU CCAS

VU le décret n° 95-562 du 6 mai 1995 pris pour l’application des dispositions des articles 136 à 140 du code de la Famille et de l’aide sociale qui fixe les modalités d’organisation et de fonctionnement du conseil d’administration des centres communaux d’action sociale, telles qu’elles ont été définies par les lois 86-17 du 6 janvier 1986 et 92-225 du 6 février 1992.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE

FIXE à 7 le nombre des membres du conseil d’administration du centre communal d’action sociale de La Ferté-Alais, comprenant :

- ◇ Le Maire, Président,
- ◇ 7 membres élus en son sein par le Conseil Municipal,
- ◇ 7 membres nommés par le Maire conformément au décret du 6 mai 1995.

PROCEDE à l’élection des 7 membres représentant le Conseil Municipal

A l’issue du scrutin ont été élus par vote pour siéger au Conseil d’Administration du C.C.A.S. :

1. Monsieur Alexandre WALTER	2. Madame Sabrina SOARES
3. Madame Séverine LEVACHER	4. Madame Patricia HURTREL
5. Madame Léa PHALIPPOUX	6. Monsieur Florian NAULEAU
7. Madame Christelle BARBAT	

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Let ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme



Monsieur Pascal HILF
Maire,